## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 001/CEEAC/PADCRE /2022 (Services de Consultants - Firme)

## COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE L'ELECTRICITE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PADCRE)

Secteur: Energie

Référence de l'accord de financement : 2100155041076

N° d'Identification du Projet : P-Z1-FA0-191

- 1. La Commission de la CEEAC a reçu un Don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) agissant en qualité d'Administrateur de l'enveloppe régionale du Fond Africain de Développement (FAD-15) pour financer le Projet d'Appui au Développement du Cadre institutionnel et Règlementaire de l'Electricité de l'Afrique Centrale (PADCRE). Le projet prévoit, dans le cadre de sa composante 2 pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation du code d'exploitation des réseaux électriques interconnectes de l'Afrique Centrale.
- 2. De manière spécifique, les objectifs visés sont les suivants :
  - Réaliser le Code d'exploitation des réseaux électriques interconnectés de l'Afrique Centrale (le code soumis au Comité des Experts pendant les réunions statutaires du PEAC en 2011 fera partie des documents à collecter dans le cadre de cette étude) en tenant compte des aspects suivants :
    - des cadres politique, institutionnel, juridique et financier du secteur d'énergie des Etats membres de la Communauté
    - des accords d'exploitation inter société portant sur les principes d'exploitation et de sécurité minimale des réseaux interconnectés, les principes de compensation de flux de transit sur le réseau interconnecté, les principes de transaction sur les réseaux;
    - des procédures d'exploitation des réseaux interconnectés ;
    - de construction des infrastructures d'interconnexion en Afrique Centrale;
    - des procédures contractuelles entre le PEAC et les pools voisins ;
    - du cadre juridique et commercial dans les différents pays ;
    - les engagements internationaux et régionaux des Etats membres dans le domaine de l'énergie.
  - o Formuler un projet de Code d'exploitation des réseaux électriques interconnectés de l'Afrique centrale
- 3. Les principales tâches assignées au Bureau d'Etudes pour l'élaboration de cette étude seront réalisées en trois (03) missions distinctes et successives comme suit :
  - Mission 1 : Démarrage du projet
  - Mission 2 : Réalisation du Code d'exploitation des réseaux électriques interconnectés de l'Afrique centrale
  - Mission 3 : Elaborer le rapport final de l'étude Consultation
- 4. La Commission de la CEEAC invite les Bureaux d'Etudes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Bureaux d'Etudes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables,

expérience et connaissances du secteur de l'énergie en Afrique (avec un accent sur les pays d'Afrique Centrale), disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

- 5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org
- 6. Les Bureaux d'Etudes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires durant les horaires administratifs de la Commission de la CEEAC (7H30 à 15H30) du lundi au vendredi) les jours ouvrables, à l'adresse ci-après :

Cellule d'Exécution du PACDRE/ Commission de la CEEAC

BP: 2112. Libreville – (Gabon)

Tél.: (+241) 44 47 31 / (+241) 04 287 549;

E-mail: <u>desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org</u> copie à: <u>atadetazarak@yahoo.fr</u>

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le Mercredi 22 juin 2022 à 15 h00 (heure locale) et porter expressément la mention suivante :

« Recrutement d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation du code d'exploitation des réseaux électriques interconnectes de l'Afrique Centrale ».

Cellule d'Exécution du PADCRE

A l'attention de : Monsieur Désiré Armand NDEMAZAGOA

Coordonnateur du PADCRE. Commission de la CEEAC

**Boulevard Omar BONGO ONDIMBA** 

**BP**: 2112 Libreville – (Gabon)

Tél.: (+241) 44 47 31 / (+241) 04 287 549